

Paris, le 20 octobre 2022

## **Pas d'internes sans maitres de stage !**

Avec près de 12500 MSU sur 58000 médecins généralistes en premier recours ambulatoire sur tout le territoire, l'objectif de 12000 MSU, pré requis à la mise en place de la phase de consolidation du DES de Médecine générale a été dépassé. Ainsi, grâce à l'engagement de toute la filière, le recrutement et la formation de jeunes médecins installés à la maîtrise de stage a été plus important que le nombre conséquent de départ en retraite. Notons que de plus en plus de MSU travaillent en exercice coordonné au sein des MSP ou CPTS, permettant aux étudiants de 2e et 3e cycle de découvrir les nouveaux modes d'organisation des soins.

C'est dans ce contexte que le SNEMG est favorable à la mise en place de la phase de consolidation sous condition que, pour répondre à ses exigences pédagogiques, les acteurs politiques aident à pérenniser le recrutement de nouveaux MSU, au-delà de l'élan actuel.

Cette aide passe par la facilitation de la formation initiale et de maintien des compétences des MSU à travers des formations DPC hors quotas. Le SNEMG demande à ce titre que les formations pédagogiques à la maîtrise de stage soient inscrites en hors quotas de manière permanente.

Par ailleurs, la réussite de la mise en place de la phase de consolidation est impérativement conditionnée au recrutement massif d'enseignants universitaires titulaires et associés. Pour rappel, le ratio actuel en ETP enseignant/étudiant est de 1/60 en médecine générale quand pour les autres spécialités, il varie de 1/3 (cardiologie) à 1/8 (pédiatrie). Le SNEMG revendique que ce ratio soit ramené à 1/20 pour mener à bien nos missions tant en 3e cycle qu'en 2e cycle.

Le SNEMG se positionne contre toute forme de coercition dans la mise en place de cette phase de consolidation, en rappelant aux différents protagonistes, notamment les élus locaux, qu'elle serait catastrophique pour les territoires et pour notre discipline médecine générale car, dans ce cas, les étudiants se détourneront d'elle. Nous constatons chez nos jeunes confrères une appétence grandissante à exercer sur les territoires depuis la réforme de 2017 laissant plus de place à l'ambulatoire. Ne leur coupons pas cet élan !

Le SNEMG souhaite accompagner les étudiants de 2e et 3e cycle, pour réussir la mise en place de cette phase de consolidation en rappelant également avec force : Pas d'internes sans maitres de stage !

Pour le bureau, Dr SERAYET Philippe, président du SNEMG

Contact presse : Dr Philippe Serayet – 06 13 37 30 86 – [president@snemg.fr](mailto:president@snemg.fr)